HAL
open science

”Que” complétif en français : essai d’analyse

Pierre Le Goffic

To cite this version:

Pierre Le Goffic. ”Que” complétif en français : essai d’analyse. Langue française, 2008, 158, pp.53-68. halshs-00669657

HAL Id: halshs-00669657

https://shs.hal.science/halshs-00669657

Submitted on 13 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUE complétif en français : essai d'analyse

Pierre LE GOFFIC
(Université Paris III – UMR CNRS / ENS 'Lattice')

DRAFT

Cet article vise à donner du *que* introducteur de complétives en français une description unifiée, qui d'une part, articule les complétives en *que P* et les complétives en *ce que P*, et, d'autre part, assigne une place au *que* (et à *ce que*) complétif au sein de l'ensemble des termes en *qu-*. La thèse centrale est que la dite 'conjonction' *que* n'est pas un terme vide, pur instrument syntaxique sans contenu, mais un pronom employé de façon abstraite, conservant dans son emploi la propriété fondamentale des mots *qu-* (qui est d'introduire une variable, et qui fait de ces termes, par nature, non seulement des interrogatifs mais aussi des instruments potentiels de subordination).

La tradition grammaticale désigne du nom de 'complétive' (ou parfois '*que P*') un ensemble de subordonnées dont on a un exemple type dans :

Je crois qu'il va pleuvoir.

Ces subordonnées représentent la nominalisation d'une structure de phrase 'P' (dans notre exemple, 'P' = *il va pleuvoir*), permettant l'emploi de cette structure nominalisée (son enchâssement) dans une structure matrice comme si c'était un groupe nominal (en position de Cod du verbe *croire* dans notre exemple). Ce dispositif syntaxique est une des pièces maîtresses de la syntaxe, en ce qu'il permet de traiter comme un terme nominal un structure prédicative complexe.

Si toutes les langues, selon toute apparence, permettent de traiter comme argument une structure de phrase, elles recourent pour cela à une gamme variée de procédés, même dans les langues d'une même famille : le latin, par exemple, n'utilisait pas les mêmes moyens que le français. Certaines langues, comme (parmi d'autres) le français, l'anglais, l'allemand ou le russe, recourent notamment à un marqueur spécialisé (une 'conjonction'), qui est souvent considéré comme un pur instrument de transposition, dénué de sémantisme propre. Parmi ces langues, certaines (comme le français ou le russe, à la différence de l'anglais ou de l'allemand) utilisent dans cette fonction un terme (*que* en français) qui se retrouve dans le paradigme de l'interrogation comme marqueur de la catégorie du 'non humain', et dans différents autres emplois syntaxiques. Quelle est alors la relation entre ces différents emplois (de *que*, pour le français) ? S'agit-il, et en quel sens, du 'même' terme, ou d'un homonyme ? C'est la question qui va être examinée ici.

La thèse défendue (déjà indiquée d'un mot ci-dessus, et qui vaut, mutatis mutandis, pour le russe) est que cette 'conjonction' *que* est bel et bien un membre à part entière de la classe des termes en *qu-* : c'est en quelque sorte un 'avatar' du pronom interrogatif, ou, pour mieux dire, de cet élément abstrait *que* qui se manifeste tantôt comme interrogatif, tantôt comme subordonnant, et que nous considérons fondamentalement comme un marqueur de variable de la catégorie 'non humain' (avec des remodelages de ses propriétés selon ses emplois). De là vient que les mêmes termes qui sont interrogatifs sont également susceptibles de constituer une classe naturelle de subordonnants : le *que* complétif est le pronom '–h' dans un emploi subordonnant (nous l'appellerons 'intégratif') de caractère métalinguistique. Ce

fonctionnement s'insère sans difficulté dans le schéma général de fonctionnement des termes en *qu-*, compte tenu des particularités (mises en évidence par ailleurs) du pronom '– h' *que.*

Autrement dit, pour nominaliser P, la solution du français est de remplacer P (quel qu'il soit) par une variable : on identifie P à 'ce que P est' (avec une variable indéfinie), et on peut ensuite substituer 'ce que P est' à P, opération blanche sémantiquement mais d'un gain syntaxique considérable. *Que* est la trace et le marqueur de cette opération sous-jacente (réalisée en surface avec ellipse), il est en quelque sorte l''image de P' (avec une variante en *ce que*, sur laquelle on reviendra).

L'exposé ici présenté reprend et développe l'analyse de notre *Grammaire de la Phrase Française* (en particulier dans le chapitre 18, §§ 371 à 375), et s'inscrit dans une analyse d'ensemble des termes en *qu-*, interrogatifs, indéfinis et subordonnants (voir en particulier Le Goffic 1992, 2002, 2005, sous presse). La solution que nous proposons se situe dans une ligne théorique qui part de Damourette et Pichon (pour leur réflexion sur la subordination, et spécialement leur conception de la subordination intégrative) et se prolonge par les recherches de Culioli (en particulier sur la notion de parcours de valeurs).

L'analyse ne se fera donc pas par référence à la notion générativiste de 'complémenteur', que son rapport délicat et mal élucidé avec les termes en *wh-* de l'anglais rend quelque peu confuse, et peu propre à être érigée en référence universelle, quelle que puisse être la pression exercée par la description de l'anglais sur la théorie linguistique. Le point clé, pour ce qui nous occupe ici, est que la 'conjonction' du français, à la différence de celle de l'anglais, est un mot *qu-* et doit être considérée comme tel. Il y a donc une seule série de mots *qu-* et une seule 'position *qu-*'.

1. Les complétives et la variation *que P / ce que P*

On commencera par un premier tour d'horizon, très bref, des complétives en français (la description sera complétée et affinée par la suite à la lumière des hypothèses présentées), en distinguant les complétives (prototypiques) en *que P*, et les complétives en *ce que P*.

1.1. Complétives en que P

L'emploi le plus courant et le plus typique des complétives est en fonction de Cod d'un verbe, comme dans l'exemple déjà cité :

Je crois qu'il va pleuvoir.

Les verbes introducteurs de complétives (étudiés naguère en détail, en particulier sous l'impulsion des travaux de Maurice Gross) sont des verbes prenant comme objet un terme abstrait, complexe, et ressortissant à l'une des catégories suivantes :

pour les complétives à l'indicatif :
verbes marquant l'existence ou la cause d'un fait : *il y a ..., faire, ...*
Qu'est-ce qu'il y a ? - Il y a que quelque chose ne va pas
C'est ce qui fait que je ne peux pas être d'accord

verbes de connaissance ou d'opinion : *savoir, voir, comprendre, ...*
verbes déclaratifs : *dire ...*

pour les complétives au subjonctif (on ne s'intéressera pas ici au problème du mode, ni aux rapports entre la complétive et l'infinitif) :
verbes de relation logique : *il faut, impliquer ...*
verbes de 'mouvement de l'âme' : *vouloir, craindre, regretter...*
verbes d'action sur autrui : *permettre, ...*

Le morphème *que*, dépourvu de fonction dans la subordonnée et non anaphorique, est senti comme connecteur pur, permettant de nominaliser et d'enchâsser une structure de phrase dont il ne fait pas partie. Le caractère foncièrement métalinguistique ou métadiscursif de cette construction est occulté par sa grande fréquence et sa facilité d'emploi, mais il mérite néanmoins d'être rappelé et souligné : le fait de pouvoir transformer une structure de phrase complète en un 'nom de discours', aussi facilement et aussi efficacement, est digne de figurer en bonne place parmi les propriétés les plus remarquables du langage.

Mais à côté de la fonction de Cod, les complétives peuvent, on le sait, être utilisées dans toute la gamme des fonctions du nom : pour les fonctions directes (non prépositionnelles), sujet (emploi recherché, mais indiscutable si le verbe l'autorise), attribut (derrière *c'est*), séquence d'impersonnel (ou "sujet réel"), sujet (ou thème) d'une prédication averbale :

Que P prouve que P
Que P reste à prouver
Que P montre bien son innocence
Que P est probable (peu probable), normal, heureux ...
Le plus important, c'est que P
Il est nécessaire (probable) que P
Il reste que P
Dommage (Impossible) que P !
Encore heureux qu'il ait fait beau !

Les complétives peuvent aussi s'employer comme terme nominal libre ('dislocation' topicalisante gauche ou droite, reprise de *ça*) :

Qu'il fasse une chose pareille, c'est possible
Ça m'ennuierait (,) *qu'il fasse une chose pareille*
C'est vrai (possible) (,) que P
Je trouve ça terrible, moi, qu'on puisse faire une chose pareille !

Au total la complétive se comporte bel et bien comme un GN.

1.2. Complétives en ce que P

Un problème se pose quand la complétive doit s'enchâsser derrière une préposition. C'est le cas par exemple dans la complémentation de verbes tels que *s'apercevoir* (*de quelque*

chose) ou *tenir* (*à quelque chose*). La morphosyntaxe du français présente un blocage sur la séquence 'Préposition + Que P' :

**Je me suis aperçu de que j'avais oublié mes clés*
**Je tiens à que vous soyez tous là.*

Deux solutions existent pour sortir de la difficulté :
- soit la disparition en surface de la préposition :

Je me suis aperçu que j'avais oublié mes clés.

La complétive, en dépit de son apparence de Cod, est alors en réalité un complément indirect, conformément au paradigme général des compléments du verbe ; la préposition, masquée, reste sous-jacente, mais elle se manifeste en cas de pronominalisation de la complétive (en l'occurrence par *en* : *Je m'en suis aperçu*). Cette solution n'est pas possible avec *tenir* (elle ferait équivoque avec un emploi transitif direct de ce verbe), mais on la rencontre avec de nombreux verbes :

*douter [*de] que P*
*se moquer [*de] que P*
prévenir (*avertir, informer*) *quelqu'un [*de] que P*
*convaincre quelqu'un [*de] que P*

- soit le maintien de la préposition et l'apparition d'un démonstratif *ce* (sur lequel on reviendra) entre la préposition et *que* :

Je tiens à ce que vous soyez tous là.

Cette solution est peu naturelle (sans être totalement exclue) avec *s'apercevoir*. On la rencontre avec des verbes ou locutions tels que :

se résoudre à ce que P
s'attendre à ce que P
se refuser à ce que P
mettre un point d'honneur à ce que P
attacher une importance particulière à ce que P

Le détail de la répartition entre ces deux solutions serait à examiner au cas par cas (préposition par préposition, et verbe par verbe), mais la première solution (disparition en surface de la préposition) est la plus courante (même si elle n'est pas possible dans tous les cas). Quand les deux tours sont en concurrence (*prendre garde que / à ce que P* ; *faire attention que / à ce que P*), le tour en '*Prép + ce que P*' est plus recherché. La question à laquelle sont confrontées toutes les grammaires est évidemment celle de rendre raison de ce tour énigmatique '*ce que*'.

Cette situation de régime indirect se retrouve quand la complétive vient complémenter un adjectif (ou un adverbe comme *loin* ou *indépendamment*) : la source du rattachement de la complétive à un adjectif est prépositionnelle (être *heureux de quelque chose* ; cf. la pronominalisation *en être heureux*), mais on se trouve face au même blocage, avec les deux mêmes solutions :

je suis heureux que P / *je suis heureux de ce que P*
loin que P / *loin de ce que P*.

Voici quelques adjectifs introducteurs de complétives, relevant des mêmes catégories sémantiques que les verbes introducteurs mentionnés ci-dessus :

être sûr (*certain, persuadé, ...) que P*
être heureux (triste, furieux, ...) que P
être prêt à ce que P

La même situation se retrouve encore derrière certains noms, qui peuvent être suivis d'une subordonnée complétive (en ce sens que le marqueur *que* est sans équivoque dénué de fonction par rapport au verbe de la subordonnée qu'il introduit). Dans de nombreux cas (mais non pas dans tous : cf. ci-dessous), une complétive d'apparence directe repose en réalité sur une construction prépositionnelle en *de ce que*, comme l'atteste l'anaphore de la complétive (dans certaines configurations) par *en* :

l'idée que P / l'idée de ce que P (*l'idée en est intéressante, j'en ai eu l'idée*)
l'impression que P / *l'impression de ce que P* (*j'en ai l'impression*)
la peur que P / *la peur de ce que P* (*j'en ai peur*).
la chance, l'habitude que P.

Beaucoup de ces noms correspondent à des verbes (ou à des adjectifs) eux-mêmes introducteurs de complétives :

la pensée, la croyance que P (comme *penser, croire que P*)
la volonté, la crainte, l'espoir que P
le bonheur, la tristesse, la certitude que P.

et/ou entrent dans des locutions verbales (*avoir peur que P, avoir besoin que P, avoir envie que P*) ou des "locutions conjonctives"

(*de peur que P*).
à mesure que

Le nom introducteur de complétive peut être repris anaphoriquement par un démonstratif, comme dans cet exemple de Proust :

telle de mes terreurs enfantines comme celle (= la terreur) *que mon grand-père me tirât par les cheveux.*

Arrêtons ici ce tour d'horizon rapide : l'exposé n'est pas complet, mais les cas restants s'y rattacheront mieux après que nos hypothèses auront été développées.

2. Que complétif : marqueur de variable et subordonnant

Les deux questions centrales qui se posent sont donc :

1) Quel est ce *que*, introducteur de la subordonnée dans *Je crois que P* ? Dans quel rapport est-il aux autres *que* du français ?
2) Comment s'analyse le tour *ce que P* (complétive derrière préposition) ?

2.1. *Variable non instanciée :* que *complétif intégratif*

La réponse que nous proposons à la première question est que le *que* introducteur de complétive est beaucoup plus proche du *que* interrogatif qu'il n'y paraît au premier abord et aux yeux de la tradition (ancienne ou très contemporaine !). C'est, précisément, un pronom neutre, intégratif 'non humain', marquant une variable non instanciée, et chevillant la subordonnée (rappelons ici la nécessité de distinguer au départ du système le *que* pronom 'non humain', et son cousin homonyme le *que* adverbe de degré, exclamatif et comparatif ; pour plus de détails, cf. Le Goffic 1993). A-t-il une 'fonction' propre ? Non pas dans le segment P qu'il introduit (la tradition voit juste sur ce point en disant que la conjonction *que* n'a pas de fonction dans la subordonnée qu'elle introduit), mais Oui, à un niveau supérieur (bien que toujours interne à la subordonnée), et de façon masquée : nous interprétons le *que* complétif comme un attribut de la subordonnée avec ellipse de la copule. En d'autres termes, selon cette analyse, *Je crois que P* signifie littéralement 'Je crois ce que 'P' est'.

Cette glose peut surprendre : son intelligibilité (sa valeur analytique) est malencontreusement obscurcie par le passage du *que* de départ au 'ce que' de la glose, alors qu'on souhaiterait pouvoir simplement, en tout et pour tout, ajouter la copule 'est' à l'énoncé qu'on veut gloser, en gardant inchangés les autres termes. Mais la formule 'je crois que P est' s'interpréterait avec un autre sens ('je crois en l'existence de P') alors que le sémantisme visé par la glose, qui n'a pas de forme d'expression formant un énoncé acceptable en français, serait celui (si l'on peut se permettre une glose interlangue !) de l'anglais 'I believe what P is', ou encore de leur équivalent théorique (mais inénonçable) français 'Je crois quoi P est'.

On voit que la 'nominalisation' de '*P*' consiste simplement à remplacer '*P*' par '*que P*' (valant, selon nos hypothèses, 'ce que 'P' est'), et on voit tout l'intérêt de ce tour de passe-passe : alors que '*P*', en tant que structure de phrase, est un être syntaxique susceptible de citation mais non pas d'intégration dans une unité supérieure, son terme de remplacement *que P* est une simple expression (pro)nominale, un simple et banal GN, utilisable comme tel ad libitum et sans restriction.

Cette astuce syntaxique n'a aucune incidence sémantique : le sens (et/ou la référence) de *que P* (entendu, encore une fois, comme 'ce que 'P' est') est, par définition, égal à celui de '*P*', par rapport auquel il ne fait qu'introduire une distance métalinguistique, celle qui existe entre 'quelque chose' et 'ce que quelque chose est'. Le terme *que* (comme le 'what' de la glose en anglais) reste indéfini dans cet emploi, et il convient à toute occurrence de P au même titre : il est le représentant indéfini de toute valeur (quelle qu'elle soit) d'une structure 'P' quelconque, et il marque donc bien une variable, non instanciée.

Dans ce fonctionnement, le *que* est donc un marqueur indéfini (un marqueur de variable) dont le rôle est de lier (de 'cheviller') deux prédications 'ce que je crois' et 'ce que P est', en identifiant, sans le spécifier, ce que je crois et ce que P est. C'est le principe même de la subordination que, après Damourette et Pichon, nous avons appelée intégrative : une

variable non instanciée liant 2 prédicats, qu'on peut illustrer par les exemples suivants (accompagnés d'une glose informelle, dont on voudra bien excuser la lourdeur) :

Qui dort dîne ('le dormeur, quel qu'il soit, dîne')
Quand on veut, on peut ('au moment, quel qu'il soit, où on veut, à ce moment, on peut')
Fais comme tu veux ('la façon dont tu veux faire, quelle qu'elle soit, est celle dont je t'ordonne ou te permets de faire')

La subordination complétive n'est donc, à ce compte, qu'une forme de la subordination intégrative, particulièrement abstraite et sophistiquée. Les exemples de complétives sont donc parallèles aux exemples précédents Nous pouvons donc ajouter à la série précédente de nouveaux exemples,:

Je crois qu'il va pleuvoir ('ce que 'P : il va pleuvoir' est, quoi que ce soit, voilà ce que je crois').
Qu'il puisse réussir est probable ('ce que 'P : il puisse réussir' est, quoi que ce soit, est probable').

Cette analyse intègre le *que* complétif d'une façon naturelle dans le schéma d'ensemble des termes en *qu-*. La variable en jeu ressortit bien à la catégorie ontologique des substances possédant le trait du 'non humain' : le *que* de *que P* est le marqueur d'une représentation abstraite subsumant la signification / référence de toute expression 'P' (c'est également de cette façon que nous interprétons le mot de Culioli parlant d' « image de P »).

Reste à justifier la 'réalité' de l'ellipse : nous allons y revenir après le point suivant.

2.2. Variable captée par antécédent : que complétif relatif

Après avoir ainsi proposé une réponse à la question 1, venons-en à la question 2, l'analyse des complétives en *ce que P*.

Ce tour est une variante de la construction complétive fondamentale, variante dans laquelle *que* est, à la base, non plus un pronom intégratif, autarcique, mais un pronom relatif, reprenant son antécédent *ce*, et attribut de P (comme était le *que* intégratif, cette fonction étant également masquée, de la même façon, par l'ellipse de la copule).

Le bien-fondé de cette analyse apparaîtra plus clairement si l'on commence par dégager une catégorie syntaxique générale (dont les complétives en *ce que P* ne sont qu'un cas particulier) : celle des complétives rattachées à un antécédent nominal. Cet examen permettra également de compléter et de retoucher le panorama des complétives esquissé ci-dessus (§ 1).

2.2.1. Derrière N

Qu'il existe des 'complétives à antécédent' ressort d'un exemple tel que :

Il a cette particularité qu'il est gaucher,

dans lequel *il est gaucher* représente la structure 'P' introduite par *que* (*cette particularité que P*). Mais l'analyse de cet énoncé dégage deux éléments a priori non convergents :

a) d'une part, *que* n'a pas de fonction dans la structure 'P' qu'il introduit : en termes de syntaxe de surface, il ne saurait donc être considéré comme 'relatif' mais tombe donc bien, par définition, sous la catégorie du 'complétif' ;

b) pourtant, d'autre part, il existe manifestement un rapport (plus ou moins apparenté à l'anaphore) entre *cette particularité* et *que* : *que* reprend *cette particularité* exactement à la manière d'un pronom relatif reprenant son antécédent, et il est manifeste que, par son entremise, la subordonnée (*que P*) établit une relation d'identification entre le fait d'être gaucher et la particularité dont on parle.

En somme, la structure commence comme une relative, elle se poursuit sémantiquement comme telle, mais, syntaxiquement, elle finit en complétive (en queue de poisson si l'on veut) ! Sémantiquement, avec ou sans copule réalisée en surface, la relation d'identification entre 'P' (*il est gaucher*) et *cette particularité* (relayé par *que*) est indiscutable : la particularité dont parle l'énoncé est bien le fait que Jean est gaucher, et ceci fait partie de façon primordiale de la compréhension de l'énoncé. il est dès lors indispensable de prendre acte (dans *cette particularité que P*) de l'ellipse de la copule qui signerait la relation d'identification : le recours à l'ellipse dans l'analyse est donc en définitive contraint, et sans alternative. Ce point est, à nos yeux, décisif pour légitimer le recours à l'ellipse dans toutes les réalisations de la subordination complétive en français.

Le *que* de *Il a cette particularité qu'il est gaucher* (qu'on continuera d'appeler 'complétif') est donc, à la base, un relatif neutre (de forme normale dans le paradigme du relatif), attribut de 'P', avec ellipse de 'est'. Il y a par conséquent 2 variantes du *que* complétif : le *que* complétif intégratif (celui de *Je crois que P*) et le *que* complétif relatif (celui de *Il a cette particularité qu'il est gaucher*).

Entre les deux existe une seule différence syntactico-sémantique, mais d'importance : le *que* complétif relatif n'introduit plus par lui-même une variable non instanciée, indéfinie : la variable dont il était virtuellement porteur a été 'captée' par un terme antécédent, dont il est devenu un simple relais. On aura reconnu là, en un mot, le mécanisme général qui, dans le développement de la subordination, permet le passage (conceptuel et historique ; cf. Le Goffic 2000) de la subordination intégrative à la subordination relative, qui en est issue.

Voici quelques exemples de complétives à antécédent :

Le fait qu'il est riche ne suffit pas (Le fait que '*Il est riche*' est (constitue), ce fait, ne suffit pas ; '*Il est riche*' est bien le fait en question)
Nous nous heurtons à cette difficulté que nos réserves sont insuffisantes ('*Nos réserves sont insuffisantes*' est bien la difficulté en question").
On l'a reconnu à ce détail caractéristique qu'il portait un chapeau gris. ('*Il portait un chapeau gris*' est bien le détail caractéristique en question).

Une complétive modifiant un antécédent nominal peut avoir, à l'instar d'une relative ordinaire, un fonctionnement appositif :

Cette idée - que tout va mal - se répand = cette idée (qui est, je vous le rappelle, que tout va mal) ...

Ce type de fonctionnement se retrouve fréquemment avec des noms accompagnés d'un déterminant démonstratif : *ce N que P* (on a alors clairement "P est le N en question"). L'antécédent du *que* complétif peut aussi être le pronom démonstratif *ceci* (*cela*), éventuellement étoffé par une adjectivation, dans des énoncés tels que :

La difficulté réside en ceci que nous devons agir très vite (‘*Nous devons agir très vite*’ est le ‘ceci’ en quoi réside la difficulté)
Il a dit ceci (de très curieux) que P
Ces deux hypothèses sont équivalentes, à ceci près (qui fait toute la différence !) que la première est plus élégante.

On notera au passage que dans certains cas (par exemple dans *l'idée que P*), on peut hésiter à interpréter la complétive comme articulée directement sur le substantif, sur le modèle *le fait que P*, ou comme supposant une ellipse de préposition, comme dans *la peur que P* (auquel cas la complétive en *que P* a pour variante *de ce que P* : c'était le cas décrit au paragraphe 1.2.) :

l'idée que tout a une fin …
= *l'idée que P [est]* (‘Tout a une fin’ est l'idée en question ; le *que* est le complétif relatif, et la complétive a une fonction de Modifieur de *idée*)
= *l'idée de ce que P [est]* (cf. *l'idée d'une fin universelle ; il en a l'idée* ; le *que* est le complétif intégratif, et la complétive a une fonction d'argument, complément de nom).

2.2.2. Derrière *ce*

Il ne reste plus qu'un petit pas à faire pour en arriver aux complétives en *ce que P* :

La difficulté réside en ce (ou *ceci*) *que nous devons agir très vite*
Il en est arrivé (venu) à ce (ou *ceci*) *que plus personne ne l'écoute*
Ça revient à ce que chacun fasse la même chose
Je tiens (je veillerai) à ce que vous veniez
Ses difficultés viennent de ce qu'il n'a pas su s'adapter
Je profite de ce que vous êtes là pour vous dire merci
Jean souffre énormément de ce que ses parents sont séparés.

La structure syntaxique est exactement la même que précédemment pour les exemples *ce N que P*, ou *ceci que P* (les possibilités de paraphrase de *ce que P* par *ceci que P* étant variables selon les cas) : *ce* est le pronom démonstratif neutre, antécédent de *que* (complétif relatif).

La particularité est ici que, au plan sémantique, l'antécédent est référentiellement vide. Au total, la combinaison *ce que P* (avec le *que* complétif relatif et son antécédent formel *ce*) est strictement équivalente au simple *que P* (avec le *que* complétif intégratif) ; la valeur de variable indéfinie portée par le *que* complétif intégratif est reportée sur le démonstratif *ce* (le complétif relatif *que* ne faisant que la relayer). Cette formule fournit en français moderne, on l'a vu, une solution possible au problème posé par le blocage interdisant les séquence 'Préposition + *que*' : d'où les complétives indirectes en *de ce que P*, *à ce que P*.

Mais pourquoi recourir à une expression complexe quand il existe un moyen simple disponible et que les deux sont équivalents ? Nous avons exposé ailleurs (Le Goffic 2005) la problématique générale de la relation entre *que* et *ce qu-* : à la base se trouve le nécessaire constat de carence concernant le pronom non humain du français, carence manifestée par exemple dans l'impossibilité de traduire par un pronom simple le *what* de l'anglais *What makes you think so ?* ou *Do what you want*. Cette carence trouve son palliatif fondamental dans le recours à la forme complexe *ce qui* ou *ce que* (formée du pronom démonstratif *ce* suivi du pronom relatif sujet ou régime, le tout étant équivalent au seul pronom interrogatif et/ou subordonnant non relatif) : *Qu'est-ce qui te fait penser ça ?* (c'est-à-dire, par une interrogation au 2ème degré, 'quoi est ce qui te fait penser ça ?' : faute de pouvoir interroger directement sur la chose, on interroge sur 'ce que la chose est'), *Fais ce que tu veux*. Quant aux raisons de cet état de fait, force est de reconnaître qu'elles n'apparaissent pas clairement : le problème a manifestement à voir avec la dualité du pronom (la variation *que / quoi* ; cf. Lefeuvre, sous presse), dont on peut admettre qu'elle soit source de difficultés et de trouble dans le système, et sans doute avec la multiplicité des '*que*', mais pour autant aucune ligne d'explication claire et convaincante n'a été dégagée à ce jour à notre connaissance.

Quoi qu'il en soit, les complétives en *ce que P* fournissent la solution alternative et complémentaire rendue nécessaire par les blocages du système. On notera en passant qu'elles ont connu dans l'histoire du français une extension beaucoup plus grande que celle qu'elles ont en français contemporain. On trouve par exemple chez des auteurs classiques comme Pascal des complétives en *ce que P* utilisées dans des fonctions directes (du type sujet), en dehors de toute rection prépositionnelle :

Ce que je te le dis est un signe que je te veux guérir.

mais ce genre d'énoncés est totalement hors d'usage aujourd'hui, et déconcerte le lecteur moderne (qui recourrait à *le fait que P*).

(Incidemment, on peut relever un cas d'ellipse patente derrière un *ce que*, non complétif il est vrai, et dans une expression figée : *pour valoir ce que [est] de droit*.)

2.3. A la marge : complétives nominales en Que N

Jusqu'ici, nous avons, avec la tradition, restreint notre champ à l'examen des structures en *que P* (ou *ce que P*) : la complétive est, classiquement, une question de P (structure de phrase) nominalisée. Il existe cependant des structures où la nominalisation réalisée par *que* s'applique non plus à P ('*(ce) que P est*') mais à un nom ('*ce que N est*'), - ce qui n'a rien de baroque ni d'incongru. C'est le cas dans des exemples tels que :

Triste route que cette route des Flandres !

La tradition, peu loquace sur ce genre d'exemples, se borne le plus souvent à relever le caractère 'explétif' de '*que*' dans ces constructions. Notre analyse du *que* complétif (intégratif ou relatif) capte adéquatement , nous semble-t-il, ce que cet énoncé a de spécifique, à savoir le fait qu'il attribue certes le fait d'être une triste route à la route des Flandres en question, mais de façon médiate : est déclaré être *triste route* non pas directement la route des Flandres, mais '*(ce) que la route des Flandres [est]*'. Notre analyse de la subordination complétive *que P* est donc entièrement transposable : seul le contenu de la nominalisation diffère (N au lieu de P), mais c'est non pertinent au regard de l'opération même par laquelle un terme, quel qu'il soit, est nominalisé de cette façon ; la différence n'affecte que l'ingrédient subsumé dans la variable 'ce que X (X = P, ou N, peu importe) est'. Quant au caractère 'explétif' du *que*, il n'est que la conséquence de l'équivalence stricte entre 'N' et '(ce) que N (est)', au plan sémantique et aussi au plan syntaxique : les deux, étant des formations nominales, ont les mêmes conditions d'emploi (ce qui n'était pas le cas de 'P' en face de 'que P').

Voici d'autres exemples, en phrase nominale, ou en phrase verbale (avec *c'est*) (que la prédication centrale de l'énoncé soit nominale ou verbale est extérieur au problème considéré ici et n'affecte en rien notre analyse) :

Chose étrange que cet aveuglement !
Drôle de croyance que la métempsycose !
La douce chose que d'aimer ! (avec nominalisation d'un infinitif)
C'est une chose étrange que cet aveuglement !
C'est une douce chose que d'aimer !

On peut y ajouter le tour figé *Si j'étais que vous, ...* ou *Si j'étais que de vous, ..* qui ne peut s'analyser et se comprendre que comme 'si j'était ce que vous [êtes], 'si j'étais ce que [il en est] de vous', c'est-à-dire avec une nominalisation de *vous* ou *de vous.*

La même analyse vaut pour des exemples interrogatifs tels que :

Qu'est-ce que cela ?
Qu'est-ce que la métempsycose ?
Qu'est-ce donc que tout ce bruit ?

On a déjà fait rapidement allusion ci-dessus au fait que l'interrogation (sur le 'non humain') qui serait théoriquement 'normale' est impossible (**Quoi est la métempsycose ?*) ou peu usuelle (? *Qu'est la métempsycose ?*), ce qui est une particularité du français (comparer avec *What is metempsycosis ?*, exempt de difficulté), d'où le recours à une interrogation au 2ème degré, passant par la nominalisation du terme interrogé (*Qu'est-ce que la métempsycose ?* = 'quoi est ce que la métempsycose [est] ?). On notera à nouveau le caractère incontournable de la restitution d'une ellipse de la copule.

La langue parlée utilise même couramment un tour comportant encore un cran supplémentaire d'identification, et formant une interrogation au 3ème degré :

Qu'est-ce que c'est que ça ? (que ce truc-là ?, que la métempsycose ?)
= "($_1$quoi est ($_2$ce que est ($_3$ce que ça [est]$_3$) $_2$) ? $_1$)",

énoncé aussi naturel à produire que laborieux à étiqueter : illustration parfaite de la facilité du recours à la nominalisation par une variable en français, récursivement, avec ou sans copule explicite.

Un point est toutefois resté dans l'ombre dans notre analyse des complétives nominales : le *que* complétif de nos exemples est-il intégratif (autarcique) ou relatif (avec antécédent) ? La réponse immédiate ne peut être que la suivante : il s'agit du *que* intégratif, nominalisant N par '(ce) que N [est]', sans qu'il y ait rien d'autre à considérer, mais, à regarder le détail des exemples, les choses apparaissent moins claires. On retombe sur une difficulté d'analyse qui est la même que dans les clivées. La mise en regard des deux exemples suivants met en évidence que le tour à complétive nominale elliptique est d'une certaine façon une forme de clivage :

c'est	*Marie*	*que*	*je*	*vois*	(clivage)
c'est	*une chose terrible*	*que*	*cette fin tragique*	*[est]*.	

Dans les deux cas se trouve posée la question de savoir si le *que* subordonnant a ou n'a pas un antécédent dans le terme focalisé par *c'est* (*Marie*, ou *une chose terrible*, respectivement). Nous ne trancherons pas ici la question : l'opérateur de clivage (et de nos complétives nominales correspondantes) semble bien participer à la fois de l'intégratif autarcique et du relatif, selon une formule dont le détail reste encore à dégager.

Relevons en dernier lieu une ambiguïté (ambiguïté d'analyse, dont l'enjeu interprétatif n'est pas considérable) qui affecte les énoncés tels que

C'est une chose terrible (,) qu' il en soit arrivé là !

La complétive finale peut s'interpréter comme un simple terme disloqué à droite, selon le paradigme suivant :

C'est une chose terrible	,	*cette fin tragique !*
C'est une chose terrible	,	*qu'il en soit arrivé là !*

mais il peut s'agir également d'une nominalisation de la complétive elle-même (c'est-à-dire une nominalisation de 'P' au 2ème degré !), le paradigme étant alors le suivant :

C'est une chose terrible	*que*	*cette fin tragique !*
**C'est une chose terrible*	*que*	*qu'il en soit arrivé là !*

énoncé inacceptable, mais susceptible de réduction par haplologie :
C'est une chose terrible *qu'il en soit arrivé là !*

Si cette analyse est exacte, elle montre une fois de plus l'extension de l'opération de nominalisation par *que.*

3. Tableau d'ensemble des complétives du français

Nous pouvons maintenant présenter un tableau plus large et plus complet des complétives en français, très au-delà de *je crois que P*, mais néanmoins restreint, en suivant la

tradition, aux nominalisations de P. La présentation ci-dessous en 2 colonnes (complétives en *que* / en *ce que*) ne doit pas occulter le fait que les complétives en *ce que* (comme on l'a vu au § 2.2.2.) sont en fait et d'une certaine façon des complétives en *que* derrière antécédent (pro)nominal.

Elément régissant :	Complétive en *que P*	Complétive en *ce que P*
Verbe (+/- Prép)	croire (dire, vouloir) que P	
	s'apercevoir [*de] que P informer [*de] que P se rendre compte [*de] que P	(s'apercevoir de ce que P) informer de ce que P se rendre compte de ce que P
	réfléchir [*à] que P faire attention [*à] que P	réfléchir à ce que P faire attention à ce que P
		tenir à ce que P se résigner à ce que P
Adjectif (+/- Prép)	certain [*de] que P heureux [*de] que P	(certain de ce que P) (heureux de ce que P)
		prêt à ce que P
Adverbe (+/- Prép)	loin [*de] que P	(loin de ce que P)
		indépendamment de ce que P
	bien que P encore que P non que P	
Nom (+/- Prép)	le fait que P cette particularité que P ceci (de très curieux) que P	
	l'idée [*de] que P la crainte (le besoin) [*de] que P des terreurs comme celle [*de] que P	(?) la crainte de ce que P
	de peur [*de] que P	de peur de ce que P
	à mesure [*de] que P a/fin [*de] que P	
Préposition (autonome)		à (de, sur, en) ce que P par/ce que P
	pour (sans) que P avant (après) que P pendant (dès) que P	[obsolète]
complétive sujet, séquence, ou non régie	que P est heureux que P, ça surprend	[obsolète]
	(il est) difficile que P c'est difficile que P	
	heureusement que P !	

Figurent dans ce tableau quelques échantillons de constructions complétives qui appelleraient évidemment des développements propres : en particulier derrière des prépositions autonomes. Voici quelques exemples :

On l'a reconnu à ce qu'il portait un chapeau gris
De ce que les hommes parlent différentes langues, on ne saurait conclure que ...
Par/ /ce que P ...

Ni le figement graphique, ni l'infléchissement sémantique du sens de la préposition, ni la tradition grammaticale (qui parle de 'locutions conjonctives') ne doivent oblitérer la formation, qui reste massivement 'Prép + complétive'. Mais la répartition entre 'Prép + *que P*' (inattendu d'après tout ce qui a été dit précédemment) et'Prép + *ce que P*' soulève de nombreux problèmes, en synchronie comme en diachronie. Pourquoi par exemple le français a-t-il abandonné *pour ce que P* au profit de *pour que P / parce que P* ? (Cf. Combettes, sous presse). Dans certains cas (limités), il est vrai qu'on peut hésiter sur la nature de la subordonnée, -par exemple pour *avant que P* et *après que P* : alors que l'ancien français opposait clairement *avant que P* (structure comparative) et *avant ce que P* (structure complétive) ; le français moderne n'a plus que *avant que P*, mais quel est son statut ?

L'origine complétive semble également assurée (même si elle peut paraître moins évidente) dans d'autres séries de 'locutions conjonctives' telles que *bien que, encore que, déjà que, même que, non que* :

Il a fait ça, bien que je lui aie dit de ne pas le faire = "il a fait ça; bien est (= c'est bien le cas [pourtant]) que je lui ai(e) dit de ne pas le faire"

De même encore, on peut légitimement conjecturer que les complétives sont au point de départ des structures averbales du type :

Heureusement (,) qu'il a fait beau ! = "heureusement [est] que P" ("que P" = sujet)
Vivement qu'il finisse ! = "vivement [soit] que P" (cf. *vivement la fin !*).

4. Conclusion

Au total, si les hypothèses développées ci-dessus sont exactes, nous pensons avoir montré que le *que* complétif est un pronom neutre, instrument d'une opération abstraite de nominalisation. Il n'est donc pas 'vide' comme le dit toute la tradition grammaticale et linguistique, et il n'y a pas de 'conjonction pure' ou de 'connecteur pur' : la fonction de connexion n'est pas exclusive d'une appartenance catégorielle et d'une fonction (elle en est peut-être même inséparable). Le *que* complétif a une fonction (attribut) dans l'ensemble subordinatif qu'il introduit, ensemble dans lequel la structure 'P' (à laquelle *que* reste extérieur) est sujet, la copule restant sous-jacente sans perdre son efficience.

Plusieurs questions restent néanmoins encore sans réponse suffisamment satisfaisante, parmi les quelles :

1. Pourquoi le *que* pronom complétif intégratif est-il en usage à ce titre, alors qu'il ne connaît pas (ni par lui-même, ni sous la forme forte de *quoi*) les emplois intégratifs 'ordinaires', dans lesquels il est nécessairement suppléé par *ce qu-* (*Fais ce que tu veux*) ?

2. Pourquoi la jointure problématique 'Prép + complétive' trouve-t-elle sa solution dans le recours à 'Prép + *ce que*' et non à 'Prép + *quoi*' ?

3. Comment et dans quelle mesure le *que* complétif est-il susceptible de se diluer dans une forme quelconque de neutralisation ou de syncrétisme des différents *que* ?

Pour autant, nous pensons que les hypothèses présentées ici conviennent à ce que sont en propre les mécanismes de la nominalisation complétive : le pronom *que* porte la distance métalinguistique entre 'P' et son image, stockée dans une variable, et devenue manipulable ad libitum. Par là même, *que*, sous ses deux réalisations de complétif intégratif et de complétif relatif, se montre conforme au modèle général des termes en *qu-*.

Références

COMBETTES Bernard, sous presse : La formation des locutions conjonctives temporelles : l'opposition *que / ce que* en moyen français, *Lexique* 18 (*Les Mots en* qu- *du français*)

CULIOLI Antoine, 1990, 1999 : *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris : Ophrys

DAMOURETTE Jacques et PICHON Edouard, 1911 – 1940 : *Essai de Grammaire de la Langue Française* [Tomes 4 et 7], Paris : D'Artrey

LE GOFFIC Pierre, 1992 : *Que* en français : essai de vue d'ensemble, in *Travaux Linguistiques du Cerlico*, 5 (*Subordination*), Rennes : Presses Universitaires de Rennes 2, p. 43-71

LE GOFFIC Pierre, 1993 (2004[5]) : *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette

LE GOFFIC Pierre, 2000 : Subordination et connecteurs : quelques propositions à partir de l'*Essai de Grammaire Française* de Damourette et Pichon, *Syntaxe et Sémantique*, 1, Presses Universitaires de Caen, p. 17-37

LE GOFFIC Pierre, 2002 : Marqueurs d'interrogation – indéfinition – subordination : essai de vue d'ensemble, *Verbum* XXIV, 4, p. 315 - 340

LE GOFFIC Pierre, 2005 : '*Ce qui, ce que* : C.Q.F.D.', *Pratiques* n° 125-126, p. 25 - 47

LE GOFFIC Pierre, sous presse : Les mots *Qu-* entre interrogation, indéfinition et subordination : quelques repères, *Lexique* 18 (*Les Mots en* qu- *du français*)

LEFEUVRE Florence, sous presse : Les pronoms *que* et *quoi* en fonction de complément essentiel direct, attribut ou séquence, *Lexique* 18 (*Les Mots en* qu- *du français*)

MULLER Claude, 1996 : *La subordination en français*, Paris : Armand Colin

PIERRARD Michel, 1998 : Proformes indéfinies et prédication complexe, in Forsgren M., Jonasson K., Kronning H. (eds.), *Prédication, assertion*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, p. 424-432